

Volume 9, numéro 5 - 13 décembre 2016

SVP transmettre aux membres de votre conseil d'administration et autres personnes concernées

**** À CONSERVER JUSQU'AU 1^{ER} MARS 2017 ****

Guide loisirs

Veillez remplir la grille ci-jointe pour vos activités à publier et nous faire parvenir à l'adresse suivante :

guideloisirs@sjsr.ca

ou par télécopieur au 450 357-2288

Édition printemps 2017

**Réception de vos activités au plus tard :
le mardi 3 janvier 2017**

Période couverte pour l'édition printemps :
28 février au 16 mai 2017



RÉSERVATION DE VOS LOCAUX POUR LE PRINTEMPS

Utilisez le formulaire Demande de réservation que vous pouvez télécharger sur le site Web de la Ville au <http://www.sjsr.ca/sports-loisirs/Pages/information-organismes.aspx> dans la section Services offerts aux organismes et formulaires.

Une fois rempli, faites-le parvenir au répondant attribué à votre organisme du Service des loisirs. Voir coordonnées à la dernière page.

SOIRÉE ÈS ARTS

C'est dans une soirée éclatante à l'image du Haut-Richelieu que s'est déroulée, le 22 novembre dernier, la 11^e édition de la Soirée Ès Arts au Cabaret-Théâtre du Vieux-Saint-Jean.

Dans une formule 5 à 7, près de 250 personnes ont participé à cette fête mettant en valeur l'excellence et la vitalité culturelle de la région et permettant de rendre hommage à ses bâtisseurs.

Les concepteurs Thomas Hodgson et Françoise Dancause ont su nous transporter dans l'univers du conteur Fil et ainsi nous tisser toute une trame à travers les quatre saisons, les artistes présents et les lauréats de la soirée.

Chaque gagnant s'est vu remettre une œuvre faite par l'artiste Éric Nado.



PROGRAMME D'ASSURANCE DE BFL CANADA, PARTENAIRE DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Saint-Jean-sur-Richelieu

10 ANS

de participation

65

organismes
participants

Les avantages du programme :

- Les couvertures de base offertes répondent aux besoins des organismes
- Le processus de demande d'adhésion est simple et rapide

L'assurance de base couvre :

- les biens;
- la responsabilité civile;
- les administrateurs et dirigeants;
- les accidents des administrateurs non-rémunérés et des bénévoles.

Autres couvertures disponibles en option.

Si vous souhaitez obtenir de l'information sur ce programme, communiquez avec votre répondant du Service des loisirs et bibliothèques.

Renouvellement des certificats d'assurances 2016-2017 des organismes participant actuelle- ment au programme

Les organismes participant au programme recevront sous peu leur certificat 2016-2017 et leur facture. Celle-ci est payable à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, au choix de l'organisme, en deux versements ou en un seul versement. Dans ce cas, il suffit de faire le paiement correspondant au total des deux factures.

Voici les changements au niveau des primes.

- ⇒ En ce qui concerne l'assurance des biens :
 - la prime pour le premier 5 000 \$ de limite de base augmente de 30 \$ à 34\$;
 - le taux pour une limite additionnelle optionnelle demeure le même que le terme actuel, soit 2,65 \$ par tranche de 1 000 \$ de limite.
- ⇒ En ce qui concerne l'assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants, la prime est augmentée de 45 \$ à 50 \$.
- ⇒ En ce qui concerne l'assurance responsabilité civile générale, la prime est augmentée de 100 \$ à 106 \$.
- ⇒ Les primes pour les assurances accident des administrateurs non rémunérés et bénévoles, crime et bris des équipements demeurent inchangées.

Il est à noter que les augmentations de primes s'expliquent par l'expérience des réclamations des organismes participant au programme. Par conséquent, toujours dans le but de maintenir un niveau de prime compétitif, il importe de faire une meilleure gestion du risque pour ainsi prévenir les réclamations. Vous trouverez ci-joint la brochure d'information à ce sujet et nous vous invitons à en prendre connaissance.

Les organismes participant doivent également s'assurer de dévoiler la mise à jour de leurs biens et de leurs activités, lorsque c'est le cas, par rapport à ce qu'ils ont déclaré par le passé. Les couvertures et la prime sont, dans ce cas, ajustées en conséquence.

Pour les organismes qui ne désirent pas renouveler leur adhésion au programme, un délai d'un mois leur sera accordé à partir de la date à laquelle ils recevront leur certificat pour en informer leur répondant au Service des loisirs et bibliothèques, qui à son tour devra informer l'assureur. Si tel est le cas, il n'y aura aucun frais à payer.

Rappel important : Démarche pour une demande de résiliation des contrats d'assurance

Pour mettre fin à leur contrat d'assurance en cours d'année, les organismes participant au programme doivent transmettre une lettre de demande de résiliation du contrat d'assurance à leur répondant au Service des Loisirs et bibliothèques. Ils doivent aussi acquitter les frais pour la période encourue :

- soit 50 % de la prime pour une annulation de contrat avant le 31 mai;
- soit 100 % de la prime pour une annulation entre le 1^{er} juin et le 30 novembre.

*En plus des frais d'administration de l'assureur et de la Ville.

Les organismes mettant fin à leurs activités et entreprenant un processus de dissolution, doivent également mettre fin à leur contrat et acquitter les frais pour la période encourue.

Au-delà de 1,3 M\$ investis dans les parcs en 2016 !

La Ville a investi plus de 1,3 M\$ pour l'aménagement des parcs, incluant la réfection et l'acquisition d'équipements en 2016. Les parcs Joie-de-Vivre et Joseph-François-Davignon ont reçu des stations d'exercice alors que des modules de jeux ont été installés dans sept autres parcs. Visionnez des photos et plus d'infos sur ces réalisations grâce à l'animation intitulée : [Investir dans les parcs pour jouer à loisir!](#)



Les Fêtes du 350^e : Des festivités inoubliables !

L'année 2016 tirant à sa fin, les Fêtes du 350^e de Saint-Jean-sur-Richelieu présentées par Desjardins, sont fières du succès encouru durant cette année de festivités. Ce sont plus de 100 000 participants qui se sont déplacés au cours des activités mises en place afin de souligner cette année toute spéciale. L'objectif d'atteindre la population johannaise a donc été dépassé !

Au total, les Fêtes du 350^e, ce sont :

- 100 000 participants
- 230 organismes, entreprises et partenaires impliqués
- Plus de 60 activités prises en charge par la communauté
- Plusieurs legs inestimables
- 5 766 mentions « J'aime » sur la page Facebook
- Un record Guinness
- Près d'un million dépensé dans nos entreprises locales
- 300 000 publicités distribuées dans nos foyers

Merci de votre implication !



Merci !

Le nouveau parc de planche à roulettes séduit les adeptes!

Le nouveau parc de planche à roulettes situé dans le Vieux-Saint-Jean (101, rue Laurier), entre le Stade municipal Richard-Lafontaine et le Centre des œuvres, fait le bonheur des adeptes qui occupent les lieux depuis sa construction.

Fière de cette nouvelle infrastructure de loisir, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu soulignera officiellement son ouverture au printemps prochain. Le projet a suscité la participation du milieu notamment de 4 citoyens-experts impliqués dans la communauté des planchistes ainsi que de 4 jeunes de l'école secondaire Marguerite-Bourgeoys qui ont collaboré à la définition des besoins.

Infos au www.sjsr.ca/parc-planche-roulettes

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Services offerts aux organismes

Les bibliothèques offrent aux organismes un abonnement spécial qui leur permet d'emprunter jusqu'à 30 livres à la fois. Nous organisons aussi des visites guidées à l'intention des groupes, dans l'une ou l'autre des trois bibliothèques municipales. Les bibliothèques Adélar-Berger et Saint-Luc disposent d'une salle de travail qui peut être utilisée pour des réunions occasionnelles de 6 à 8 personnes.

Vous aimeriez profiter de ces services?
Communiquez avec nous au 450 357-2111.

Pour nous joindre

Service des loisirs et bibliothèques
190, rue Laurier • Case postale 1025
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 7B2
Téléphone : 450 357-2157
Télécopieur : 450 357-2288

Bibliothèques municipales

Carole Laurin - poste 2451
c.laurin@sjsr.ca

Communautaire

Marie Côté - poste 2166
ma.cote@sjsr.ca

Pascale Constant - poste 2035
p.constant@sjsr.ca

Francine Lavallée - poste 2454
f.lavallee@sjsr.ca

Culturel

Dominique Richer - poste 2173
d.richer@sjsr.ca

Sandrine Rhéaume - poste 2170
s.rheaume@sjsr.ca

Sport

Patrick Laplante - poste 2175
p.laplante@sjsr.ca



Horaire des bureaux administratifs du Service des loisirs et bibliothèques

Lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Veillez prendre note que nos bureaux seront fermés
du 23 décembre au 2 janvier inclusivement

Bulletin d'information pour les organismes

Nous utilisons ce bulletin pour vous transmettre de l'information courante. Il est publié de façon régulière, 4 fois par année, selon l'échéance de production des prochaines éditions du Guide Loisirs.

Prochaine parution de ce bulletin : 1^{er} mars 2017